

[Communiqué] L'union sacrée pour sauver le TRV

08 MARS 2021

COMMUNIQUÉ : L'union sacrée pour sauver le TRV



Dans le cadre des aides instaurées par l'Etat, l'OTRE demande la suppression du seuil de 1 million d'euros de chiffre d'affaires mensuel et d'isoler l'activité du tourisme pour déterminer l'éligibilité aux aides.

Aussi, le dispositif de prise en charge du chômage partiel à 100 % doit être prolongé au minimum jusqu'au 30 juin 2021.

L'urgence de la situation des entreprises du Transport Routier de Voyageurs nécessite une « union sacrée » de toutes les organisations œuvrant pour sa survie. Ainsi, un message fort est adressé ce jour à l'attention du gouvernement sur la base d'un communiqué de presse commun intitulé « L'Union sacrée pour sauver le TRV ».

Ce texte est diffusé simultanément par l'OTRE et la FNTV en tant qu'Organisations Professionnelles Représentative, ainsi que par le CAI, le GATF et l'UNOSTRA en défense des entreprises du secteur « Voyageurs Tourisme » qu'ils défendent. La solidarité « historique » des autocaristes est plus que nécessaire pour porter un message fort :

Aucune entreprise du Transport Routier de Voyageurs ne doit disparaître !

[Lire le communiqué de presse](#)



Projet de Loi Climat et Résilience – Transition énergétique

Avec les mesures votées, ce sont les Français qui vont devoir payer la facture finale et les camions étrangers qui vont rouler !

Le Projet de Loi Climat et Résilience est actuellement en débat à l'Assemblée nationale. Les Députés de la majorité viennent de voter des mesures qui vont peser lourd sur les finances des entreprises françaises du transport et de la logistique, l'emploi et sur le portefeuille des citoyens. Ce texte se résume à des mesures fiscales sans effet environnemental. Il se traduira par une hausse sans précédent des prix du transport pour les industriels et producteurs, qui sera répercutée sur les consommateurs. Ce sont bien les Français qui paieront la facture finale !

Une chose est d'invoquer la transition énergétique, une autre est de s'en donner les moyens !

Au-delà de l'impact négatif sur les entreprises françaises de transport et de logistique qu'aura l'augmentation sans précédent de la fiscalité sur le secteur (articles 30 et 32 du projet de loi) ce texte n'apporte aucune solution concrète pour accompagner les entreprises dans leur transition énergétique.

Les Organisations Professionnelles du secteur (FNTR UnionTLF et OTRE) dénoncent une nouvelle fois une approche fiscale purement punitive alors même que pour remplacer intégralement les flottes de véhicules par des motorisations dites « propres », il faut se situer dans un calendrier réaliste. Quand seront-ils véritablement disponibles en masse ? Quand disposera-t-on de réseaux appropriés d'avitaillement pour distribuer l'énergie ?

Les travaux engagés entre l'Etat, les constructeurs, les énergéticiens et les transporteurs sur ces sujets, et qui ne se termineront qu'en juin, permettent d'ores et déjà d'affirmer qu'en 2030 les objectifs seront loin d'être atteints.

La seule chose concrète dans le projet de loi c'est la volonté du Gouvernement d'instaurer des taxes, encore des taxes !

Un Projet de Loi qui fait la part belle à la concurrence étrangère et pénaliser l'emploi en France :

Les hausses de fiscalité votées vont d'abord affecter les entreprises françaises de transport et de logistique les rendant encore moins compétitives face à leurs concurrents étrangers. Un comble dans